



COMMUNIQUÉ DE LA SECTION DU SUPÉRIEUR DU SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION EN GUADELOUPE

Devant l'agression inacceptable de notre collègue et camarade Thierry CESAIRE, enseignant-chercheur à l'université, par le vice-président du Pôle Universitaire Régional de Guadeloupe qui a tenté d'empêcher par la violence physique la tenue d'une Assemblée Générale des membres de la communauté universitaire de Guadeloupe sur le campus de Fouillole, la section du supérieur du SPEG :

- **dénonce cet acte inqualifiable qui n'a pas sa place surtout au sein d'une enceinte universitaire qui est par définition un espace de liberté de pensée, d'expression et de confrontations d'idées,**
- **apporte son soutien indéfectible à notre camarade Thierry Césaire victime de cette agression physique inacceptable,**
- **demande la démission de l'actuel vice-président du Pôle Universitaire Régional de Guadeloupe pour avoir publiquement déshonoré sa propre fonction et l'institution universitaire qu'il est censé représenter dignement.**

À Pointe-à-Pitre, le 02 Mars 2021

Le Bureau de la section SPEG-Sup

Contact :

F. GERARDIN, Secrétaire Général Adjoint du
SPEG, chargé de l'enseignement supérieur et de la
recherche (06 90 92 12 45)